

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la relance

**Décision du 30 septembre 2021
portant désignation de représentants de l'État au conseil d'administration de
l'Institut Mines-Télécom**

NOR : ECOG2129015S

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu le décret n° 2012-279 du 28 février 2012 modifié relatif à l'Institut Mines-Télécom, notamment son article 7-1°(a) ;

Décide :

Article 1^{er}

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'Institut Mines-Télécom en qualité de représentant de l'Etat :

Au titre du ministre chargé de l'industrie et du ministre chargé des communications électroniques

M. Rousseau (*Luc*), vice-président du Conseil général de l'économie, de l'industrie, de l'énergie et des technologies.

M. Brégant (*Gilles*), directeur général de l'Agence nationale des fréquences.

M. Postel-Vinay (*Grégoire*), chef de la mission stratégie et études économiques à la direction générale des entreprises.

Article 2

La directrice générale de l'Institut Mines-Télécom est chargée de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 30 septembre 2021

Pour le ministre et par délégation :
Le vice-président
du Conseil général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies,

L. ROUSSEAU